



La France doit être à l'arrêt dès le 7 mars

L'intersyndicale a pris connaissance de l'article du Parisien, paru ce jour, intitulé : « Réforme des retraites : vers une manifestation le samedi 11 mars ».

Elle dément que d'autres dates, comme le 11 et le 14 mars, soient à l'ordre du jour.

L'intersyndicale réaffirme que mettre la France à l'arrêt dès le 7 mars est et reste une priorité. Elle travaille pour la réussite massive de cette journée afin que le gouvernement entende et retire son projet de réforme des retraites.

L'intersyndicale se réunira le 7 mars au soir pour discuter des suites.

Paris, le 2 mars 2023